



DOSSIER DE PRESSE LABEL BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL





Le monde de l'emploi, en constante évolution, connaît de profondes mutations qui se sont accélérées ces dernières années : nouvelles aspirations – quête de sens et d'épanouissement – équilibre vie pro, vie perso – rôle des femmes en entreprise – formation continue – digital et nouvelles technologies – enjeux environnementaux – nouvelles formes d'emploi. La filière équine n'échappe pas à cette réalité. Mais elle n'a pas suivi ces évolutions, la conduisant à prendre du retard et perdre de l'attractivité à l'emploi. Ce retard handicape désormais le développement économique de la filière. Le secteur, uni par la passion du cheval, doit réaliser sa transformation pour redevenir attractif à l'emploi et ainsi débrider sa croissance.

Face à ce constat, la filière avait tiré la sonnette d'alarme. Une communication grand public réussie apparaît comme un levier important pour contrer la méconnaissance de la diversité des métiers et carrières offerts par la filière et l'AFASEC, équi-ressources, service emploi-orientation de l'IFCE, la FFE et la Région Normandie lancent la campagne #lechevalrecrute. Le nombre d'offres record à pourvoir sur la plateforme de l'acteur référent de l'emploi de la filière équine, la hausse significative et croissante des taux de tension des métiers en lien avec le cheval et les conséquences sur les activités des entreprises illustrent l'enjeu majeur et sans précédent auquel fait face la filière.

Parallèlement, une étude menée par l'Observatoire des métiers, de l'emploi et des formations de la filière équine (OMEFFE) sur l'attractivité des métiers et les raisons des départs des entreprises a mis en exergue des dysfonctionnements au sein même des entreprises : problématiques de management, difficultés rencontrées au moment de l'intégration, manque d'accompagnement et d'écoute, conditions de travail et salariales déplorées, ... Le constat est sans appel : la priorisation du bien-être au travail est l'enjeu crucial de notre filière.

C'est dans ce contexte que le label EquuRES Bien-être au Travail a vu le jour. Mise en place en partenariat avec l'AFASEC et équi-ressources, cette démarche de qualité a pour but de redynamiser l'emploi dans la filière équine, en rendant les entreprises plus attractives, en promouvant des pratiques de travail favorisant un épanouissement personnel et un sentiment d'unité, de bien-être et de confiance. L'obtention du label EquuRES Bien-être au Travail permet de créer une reconnaissance des entreprises aux pratiques vertueuses, qui se démarquent ainsi de la concurrence.

1 LE LABEL EQUURES BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Le bien-être et la sécurité au travail sont au cœur des préoccupations réglementaires et sociétales. Fort de ce constat, le label EquuRES dote la filière équine d'un outil de pilotage pour le bien-être au travail afin d'accompagner les structures dans une démarche de qualité visant à améliorer les conditions de travail des employés.

TIPHAINE DROUOT

DIRECTRICE D'ÉQUI-RESSOURCES

Face à la pénurie de personnel et au nombre toujours plus important d'offres à pouvoir sur www.equiressources.fr, le service et ses partenaires ont cherché à appréhender plus précisément les raisons de ces départs trop nombreux et trop rapides mais aussi cette baisse globale d'attractivité de nos métiers. La première étape a été de mener une étude sur ces problématiques par l'Observatoire des métiers, de l'emploi et de formations de la filière équine pour ensuite, lors de la deuxième étape, permettre à l'AFASEC d'organiser un forum de l'emploi à l'hippodrome de ParisLongchamp ainsi qu'un forum de la formation au centre d'entraînement Grosbois. Les résultats de l'étude et les conclusions des témoignages et des échanges lors des forums sont sans appel : le management, l'organisation

du travail et les conditions salariales y sont très critiqués. Les différents échanges ont convergé vers la nécessité de créer une reconnaissance, de type label, des entreprises aux pratiques vertueuses. Il nous est apparu évident de s'appuyer sur le label EquuRES, démarche de qualité reconnue de la filière équine, pour développer ce projet. Nous savons aussi que certaines structures au sein de notre filière se sont penchées sur la question et font figure de modèle. Toutefois, elles aussi pâtissent de cette baisse d'attractivité et peinent à renouveler leurs équipes. L'enjeu de notre initiative est bien sûr de valoriser leur management et leurs pratiques mais aussi d'encourager nos professionnels à s'engager dans cette voix et à se saisir de la problématique en les accompagnant.

UNE VÉRITABLE DÉMARCHE DE QUALITÉ ÉLABORÉE EN CONCERTATION

LE COMITÉ DE LABELLISATION

Les critères du label EquuRES Bien-être au Travail ont été produits en partenariat avec diverses institutions représentant les différents secteurs de la filière équine : équui-ressources (réfèrent emploi formation dans la filière équine), l'AFASEC (Ecole des Courses Hippiques), la FNCH (Fédération Nationale des Courses Hippiques), le Conseil des Chevaux de Normandie, la Filière Cheval, l'Association des Entraîneurs de Galop, le SEDJ (Syndicat des Entraîneurs, Drivers et Jockeys de Trot), le COREN (Comité Régional d'Équitation de Normandie), le GHN (Groupement Hippique National), la SHF (Société Hippique Française), mais aussi des professionnels de la filière équine.

Ces institutions se réuniront chaque année au sein du comité de labellisation qui définira les orientations stratégiques du label EquuRES Bien-être au Travail. C'est au cours de cette réunion annuelle que seront validés les changements de référentiel, l'ajout de critères, les axes de développement du label ...

Mise en place en partenariat entre le label EquuRES (porté par le Conseil des Chevaux de Normandie), l'AFASEC et équui-ressources, cette démarche de qualité a pour but de redynamiser l'emploi dans la filière équine, en rendant les entreprises plus attractives, en promouvant des pratiques de travail favorisant un épanouissement personnel et un sentiment d'unité, de bien-être et de confiance.

Par son modèle de gouvernance, le label EquuRES Bien-être au Travail garantit la prise en compte des attentes de toutes les parties intéressées, qu'elles soient internes ou externes à la filière.

Par son système de contrôle collectif, il assure un fonctionnement au coût maîtrisé, simple, avec des interlocuteurs formés et une forte crédibilité. Il associe des auditeurs internes et un organisme tiers de certification accrédité par le COFRAC pour vérifier la conformité des employeurs au référentiel du label EquuRES Bien-être au Travail et leur certification. Le label EquuRES Bien-être au Travail sera audité chaque année par un organisme certificateur indépendant afin de vérifier que toutes les exigences d'un label sont respectées.



ELISE DAVID

DIRECTRICE DE L'EMPLOI AFASEC

Gérer une entreprise, petite ou grande, n'est pas un long fleuve tranquille. Les entreprises des courses hippiques et de l'élevage connaissent, elles aussi, la nécessité de s'adapter en permanence. L'enjeu est de taille pour le management, car il faut à la fois améliorer la performance de l'entreprise et développer les compétences des salariés, tout en garantissant le bien-être de chacun.

Les préconisations de l'étude sur l'attractivité des métiers liés à l'entraînement de chevaux de courses de l'OMEFFE* – équirressources/IFCE, appuient sur le nécessité que les employeurs soient particulièrement guidés à la gestion des ressources

humaine. Phénomène confirmé par la profession également lors du dernier forum de l'emploi de l'AFASEC tenu à l'hippodrome de ParisLongchamp. L'AFASEC s'engage à accompagner les professionnels pour faire face à ces enjeux. C'est pourquoi, nous nous associons pleinement au déploiement du label EquuRES Bien-être au Travail.

Ce label est un véritable outil qui s'offre aux employeurs pour se distinguer sur un marché du travail concurrentiel et pour attirer et fidéliser les meilleurs talents. Travaillons ensemble la « marque employeur » des entreprises de la filière qui disposent déjà d'un capital solide et de savoir-faire reconnus !



CHARLOTTE FUSTEC

DIRECTRICE DU LABEL EQUURES

Il est absolument essentiel que le label EquuRES Bien-être au Travail réponde aux exigences d'une certification. Un organisme certificateur indépendant contrôle l'ensemble de la démarche : le référentiel interne, le respect du cahier des charges, les rapports d'évaluation, la formation des évaluateurs, les délais de remise de certificats ou de levée des écarts, les décisions prises par le comité de labellisation, mais aussi un échantillon de labellisés...

Rien n'est laissé au hasard. Nous tenons absolument à respecter un certain niveau d'exigence ; c'est ce qui permet de garantir la

crédibilité et le sérieux de ce label.

Tous les labellisés sont audités par des évaluateurs agréés sur le site de leur entreprise, l'ensemble des critères est évalué et de nombreuses pistes d'amélioration sont proposées. Le label EquuRES Bien-être au Travail, en plus d'être une démarche de certification crédible, a été créé pour être un outil au service des professionnels de la filière équine, pour les aider à améliorer leurs pratiques.

UN OUTIL AU SERVICE DES PROFESSIONNELS

Par sa grille d'évaluation détaillée, pensée par et avec des professionnels et socio-professionnels et les outils d'accompagnement développés à l'attention des employeurs, le label garantit une facilité de mise en œuvre de la démarche, d'accompagnement dans le processus d'amélioration du bien-être au sein de sa structure, une grande lisibilité pour les acteurs de la filière mais aussi une mise à l'honneur pour les employeurs labellisés.

Le label EquuRES Bien-être au Travail s'adresse à l'ensemble des structures équines, quelles que soient leur localisation, leur taille et leurs activités : élevages, centres équestres, écuries de propriétaires, hippodromes, entraîneurs mais aussi toutes les institutions et entreprises de services de la filière équine.

Au-delà de la démarche individuelle de qualité proposée au candidat à la labellisation, le label EquuRES Bien-être au Travail a pour objet de partager collectivement des critères objectifs de bien-être au travail pour les entités de la filière équine. L'objectif est de sensibiliser les professionnels de la filière équine et de les accompagner dans la prise en compte de ces enjeux : via des formations, de la communication et de la documentation, des bonnes pratiques...

LES CRITÈRES DU LABEL

Le label Bien-être au Travail est composé de critères répartis en 4 thématiques :

- L'organisation au travail,
- La santé au travail,
- La gestion humaine et le processus d'intégration,
- Et l'ambiance et la qualité de vie au travail.

Les critères de ces thématiques permettent aux employeurs de la filière équine d'entrer dans une démarche globale d'amélioration continue pour le bien-être de leurs salariés. Rémunération, égalité, évolution professionnelle ou encore moments de convivialité sont autant de sujets pour lesquels le Label Bien-être au Travail apporte des pistes d'amélioration concrètes.

FOCUS



4 THÉMATIQUES POUR LE LABEL EQUURES BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL :



**ORGANISATION
AU TRAVAIL**



**SANTÉ AU
TRAVAIL**



**GESTION
HUMAINE ET
PROCESSUS
D'INTÉGRATION**



**AMBIANCE ET
QUALITÉ DE VIE
AU TRAVAIL**



DIANE LYBECK

**GÉRANTE DES ÉCURIES DIANE,
ÉCURIES DE PRÉ-ENTRAÎNEMENT GALOP**



Je suis très honorée d'avoir été sollicitée pour participer à la création du label Bien-être au Travail, d'avoir pu transmettre un petit peu de notre passion de tous les jours et d'avoir apporté un point de vue technique pour faire évoluer les critères et pour ensuite aider les autres professionnels.

Le label Bien-être au Travail va nous permettre de valider ce que l'on fait chaque jour en apportant de bonnes conditions de travail à nos salariées et de montrer que c'est possible de travailler en se respectant les uns, les autres. Ce label nous aidera à recruter, à fidéliser nos salariés et à garder nos équipes le plus longtemps possible.



2 DEVENIR LABELLISÉ

POURQUOI DEVENIR LABELLISÉ ?

Dans le contexte actuel de pénurie de main d'œuvre, de changements économiques et sociétaux, il est plus que jamais important de renforcer les liens sociaux, d'améliorer les conditions de travail, de limiter la pénibilité, afin de pérenniser l'activité de la filière équine. Le label EquuRES Bien-être au Travail, unique label en son genre pour la filière équine, prend en compte d'une part les pratiques de l'employeur, et d'autre part, de manière anonyme, le ressenti des employés, afin d'évaluer de manière optimale et objective le bien-être de tous au sein de la structure.



ENGAGEMENT

Je m'assure que mon entreprise est en conformité avec le droit du travail, et je m'assure du bien-être au travail de l'ensemble de mes salariés.



RECRUTEMENT

Je contribue à la fidélisation de mes salariés et à attirer de nouveaux talents. Je me différencie face à la concurrence et communique sur ma structure de façon positive ; je contribue à améliorer ma *marque employeur*.



COHÉSION D'ÉQUIPE

J'œuvre pour que l'environnement de travail soit propice à l'esprit d'équipe, aux échanges constructifs et à la bonne unité permettant ainsi que mes salariés soient solidaires et engagés dans un processus dynamique et une vision commune.



VALEURS HUMAINES

J'instaure une ambiance de travail positive basée sur l'écoute et le respect et je suis guidé pour monter en compétence mes équipes et moi-même, et ainsi favoriser l'employabilité.

**À TERME, J'AI MOINS DE PROBLÉMATIQUES DE RECRUTEMENT ET DE RÉTENTION DE SALARIÉS :
J'ASSURE LA PÉRENNITÉ DE L'ENTREPRISE SUR LE LONG TERME.**

COMMENT CANDIDATER ?

1

INSCRIPTION



Je m'inscris sur le site www.travail.label-equures.com et je crée mon compte personnel.

2

AUTO-DIAGNOSTIC



Je remplis le formulaire d'auto-diagnostic et je le sou mets en ligne.

3

CONTRAT D'ADHÉSION



Je remplis et je retourne mon **contrat d'adhésion signé** (document envoyé par email).

4

ÉVALUATION

Après étude du dossier, un auditeur est mandaté pour réaliser une évaluation de ma structure :

Partie de l'évaluation dédiée à l'employeur : l'évaluateur démarre l'audit avec l'employeur et vérifie les critères de l'auto-diagnostic.

Partie de l'évaluation dédiée aux employés : l'évaluateur s'entretient avec un nombre d'employés défini par le référentiel du label Bien-être au Travail.

5

LABELLISATION



Je rassemble un **maximum de preuves** pour préparer au mieux cette évaluation



ADHÉRER À LA DÉMARCHE POUR TROIS ANS

Pour candidater au label, il faut adhérer à la démarche de labellisation pour un minimum de trois ans.

Le montant de l'adhésion est fonction de l'effectif salarial de l'entreprise, et si celle-ci est également labellisée EquuRES environnement et bien-être équin.

L'adhésion annuelle est comprise entre 100 € et 500 €.

À NOTER

3 LES PARTENAIRES DU LABEL

Le label EquuRES Bien-être au Travail est piloté de façon tripartite par le label EquuRES, équi-ressources et l'AFASEC. EquuRES pilotera le système de contrôle interne et la communication, équi-ressources accompagnera les professionnels dans leurs candidatures et l'AFASEC évaluera et conseillera les structures.

PRÉSENTATION EQUURES

EquuRES



Pour répondre à la nécessité d'inscrire la filière équine dans le développement durable et de donner des clés de lecture sur le bien-être animal, le Conseil des Chevaux de Normandie a doté ce secteur, en 2014, d'un outil de pilotage. Il permet d'évaluer la qualité environnementale et le bien-être animal, tant au niveau individuel que collectif de la filière. C'est ainsi qu'est né le label EquuRES, le 1er label en faveur de l'environnement et du bien-être animal de la filière équine. Le label EquuRES environnement et bien-être animal est la seule démarche de qualité de la filière équine à bénéficier d'une reconnaissance du ministère de l'Agriculture au niveau 2 de la certification environnementale.

Parallèlement, en 2021, le Conseil des Chevaux de Normandie a lancé la plateforme Equi'Up pour permettre aux professionnels de la filière équine de réaliser l'état des lieux de leur structure et d'évaluer leurs pratiques sur de multiples domaines : économie, environnement, sanitaire, santé publique mais aussi social.

Afin de répondre à la problématique de l'emploi, il a été choisi de mettre à disposition les éléments concernant le volet social, obtenus dans le cadre d'Equi'Up pour la création du label EquuRES Bien-être au Travail.

En effet, fort de l'expérience et de la reconnaissance du label EquuRES environnement et bien-être animal, il est apparu évident de s'appuyer sur le travail déjà accompli pour créer ce nouveau label.

EquuRES devient donc une marque forte et développe différentes démarches de qualité pour répondre aux enjeux actuels de la filière équine. Son objectif est de doter les professionnels de la filière équine d'outils pour développer ses connaissances, améliorer ses pratiques, anticiper les futures exigences sociétales et réglementaires et enfin, pérenniser les entités et valoriser leurs bonnes pratiques en matière de bien-être animal et d'environnement mais également de bien-être au travail.

PRÉSENTATION DE L'AFASEC



L'AFASEC (Association de Formation et d'Action Sociale des Écuries de Courses) est une association rattachée à l'Institution des courses : France Galop et le Trot. Elle a 3 missions de services public (dépendance du ministère de l'agriculture et de l'économie) pour le personnel des écuries de courses et d'élevage de trot et de galop :

- La formation
- L'emploi
- L'accompagnement / action sociale

Une ambition : **INVERSER LES COURBES**

- Plus de personnes en formation
- Plus de personnes à l'emploi
- Moins de turnover
- Plus de bien-être humain / satisfaction
- Plus d'investissement dans la gestion RH

Déployée autour de **3 axes stratégiques** :

- Attirer
- Fidéliser
- Développer

PRÉSENTATION D'ÉQUI-RESSOURCES



Spécialiste du recrutement et de l'orientation dans la filière équine, équi-ressources est un service de l'Institut français du cheval et de l'équitation, en partenariat avec la Région Normandie, le Pôle Hippolia, le Pôle Emploi et le Conseil des Chevaux de Normandie.

Ses conseillers emploi-formation proposent leur accompagnement sur le territoire national à travers les délégations territoriales de l'IFCE, et notamment au Haras national du Pin où est implantée l'équipe nationale. Le service diffuse gratuitement des offres d'emploi, d'apprentissage et de stage au travers d'un job board. Au quotidien, 8 conseillers emploi-orientation accompagnent les professionnels dans leur recrutement mais aussi les futurs professionnels dans leur orientation et dans la construction de leur parcours de formation de façon personnalisée. Equi-ressources œuvre

également par son expertise au sein de l'Observatoire des métiers et des formations de la filière équine (OMEFFE) et du Conseil de l'emploi et de la formation, instance de concertation des acteurs de la filière cheval.

Créé en 2010, l'observatoire des métiers, de l'emploi et des formations « filière équine » (OMEFFE) est un instrument de gestion prévisionnelle des emplois et des formations, il répond au besoin des acteurs et donneurs d'ordre de la filière équine, de disposer d'un instrument de veille et d'analyse du marché de l'emploi, notamment pour appuyer leurs politiques en matière de formation.

Equi-ressources participe à la mission d'accompagnement à la filière équine portée par l'IFCE en tant qu'opérateur direct des ministères chargés de l'agriculture et des sports.

LES PARTENAIRES TECHNIQUES, INSTITUTIONNELS ET PRIVÉS

LE PARTENAIRE PUBLIC FINANCIER



Opération soutenue par l'État

FONDS NATIONAL
D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE

Le label EquuRES Bien-être au Travail est financé par le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) par le dispositif DRACCARE.



LES PARTENAIRES PRIVÉS FINANCIERS



Le label EquuRES Bien-être au Travail est soutenu par l'AFASEC, le Conseil des Chevaux de Normandie, équi-ressources et la Fédération Nationale des Courses Hippiques (FNCH).

LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET INSTITUTIONNELS

Il a été conçu en collaboration avec l'AFASEC, le Conseil des Chevaux de Normandie, le COREN (Comité Régional d'Équitation de Normandie), équi-ressources - IFCE, la Filière Cheval, la FNCH (Fédération Nationale des Courses Hippiques), le GHN (Groupement Hippique National), l'Association des Entraîneurs de Galop, le SEDJ (Syndicat des Entraîneurs, Drivers et Jockeys de Trot) et la SHF (Société Hippique Française).



Création graphique : Laura Ginard - Conseil des Chevaux de Normandie 2023 - Crédits Photo : Elen Morin - Conseil des chevaux de Normandie - Écuries Diane, Agence Dollar, ALaurieux, IFCE, Camille Reynaud.



CONTACTS PRESSE

LAURA GINARD

Conseil des Chevaux de Normandie
laura.ginard@chevaux-normandie.com
06 17 98 28 14

LARA VAN CAMPENHOUT

Oxygen RP
lara.v@oxygen-rp.com
06 89 50 33 17